

Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans prend toutes les mesures pour garantir la reprise des visites des résidents de ses EHPAD en toute sécurité

Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans met tout en œuvre pour garantir aux résidents la reprise progressive des visites des familles et des proches au sein de ses EHPAD dans le respect des recommandations nationales et des préconisations du Rapport GUEJ.

Depuis le jeudi 23 avril dernier, les visites ont pu reprendre dans les EHPAD P. Pagot, Les Ecureuils et l'Unité P. Gauguin. Au regard de la situation sanitaire et de la guérison des derniers résidents atteints du Covid-19, c'est également le cas au sein de la résidence Le Bois fleuri située à Saran, depuis hier 27 mai.

Sur chaque établissement, des mesures strictes ont été prises et les visites sont encadrées pour éviter tout risque de contamination des résidents et des professionnels.

Aussi, pour visiter un résident, il convient de prendre préalablement rendez-vous auprès du secrétariat de direction. Les visites sont organisées tous les après-midis, du lundi au vendredi et des réflexions sont en cours pour essayer de proposer quelques créneaux supplémentaires le week-end.

Les établissements fournissent aux visiteurs les équipements de protection nécessaires et adaptés à chaque situation (masques, visières, solution hydro-alcoolique) et un relevé de température est réalisé à l'arrivée.

Les visites ont lieu dans les espaces communs des établissements (voire sur les extérieurs : parcs et jardins), elles sont limitées à deux personnes par visite et à une durée d'1h00. Les visites en chambre demeurent exceptionnelles et uniquement possible pour un seul visiteur durant 30 minutes.

Au regard du nombre important de demandes de visites et pour permettre à tous les résidents de pouvoir en bénéficier, une visite par résident est proposée, au mieux, tous les 15 jours.

Cette disposition, bien que contraignante et jugée parfois insuffisante par les familles, s'inscrit pleinement dans le respect des recommandations nationales et des possibilités des établissements.

Le CHR bénéficie, pour la réalisation et l'encadrement de ces visites, de l'appui des professionnels de la Protection civile, particulièrement investis sur le terrain.

Les visites et accompagnements personnels et individuels des personnes en fin de vie sont facilités.

Chaque situation est prise en compte dans sa singularité et des aménagements peuvent être envisagés, au cas par cas, en fonction du contexte familial et après accord de la direction.

COVID 19

Seule l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire est habilitée à communiquer sur l'évolution de la situation épidémique.

Le Centre Hospitalier d'Orléans pourra transmettre des points de situation sur les conditions de gestion de la crise sanitaire sous la forme de communiqués de presse.

**Durant toute la période de gestion de crise les relations médias sont centralisées auprès de :
Mme Vilcot-Crépy – directrice communication au 02 38 74 47 79 / juliette.vilcot-crepy@chr-orleans.fr**